BANQUE - ASSURANCE

Actualité réglementaire des marchés financiers : veiller, analyser et appliquer

Les textes qui encadrent les marchés financiers se succèdent sans laisser le temps d'assimiler le précédent. Consultations, textes d'application, orientations et positions de régulateurs arrivent par des canaux séparés. Les équipes conformité et les responsables d'activité ne distinguent plus ce qui entre en application, ce qui reste en discussion et ce qui ne concerne pas leur périmètre. Ce format court fait le point sur les évolutions en cours et sur leur portée réelle. Il apprend à hiérarchiser un flux réglementaire selon l'exposition de l'établissement et à formaliser une note d'impact utilisable en comité.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
2 jours — 14 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 880 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables conformité et juristes de marché ainsi que responsables des risques contrôleurs internes et opérateurs de salle des marchés.

PRÉREQUIS
Maîtriser le cadre réglementaire des marchés financiers et exercer une fonction exposée à son application.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer les niveaux de texte et leur portée contraignante pour l'établissement
- Hiérarchiser les évolutions réglementaires en cours selon l'exposition des activités
- Analyser l'impact d'un texte sur les processus et les contrôles existants
- Formaliser une note d'impact réglementaire destinée au comité compétent
- Organiser une veille durable et traçable sur les sources officielles

03 Programme détaillé

M1 Cartographier le flux réglementaire

- Remettre de l'ordre dans les sources
- Articulation entre textes européens et transposition nationale
- Rôle respectif des autorités européennes et des régulateurs nationaux
- Portée des orientations des positions et des questions-réponses
- Repérage des dates d'entrée en application et des périodes transitoires
- À retenir : Une orientation de régulateur n'a pas la portée d'un texte contraignant et n'appelle pas la même réponse interne.

M2 Lire l'actualité au regard de son activité

- Trier ce qui engage vraiment l'établissement
- Évolutions en cours sur la transparence et la publication des données de marché
- Exigences liées à l'intégrité de marché et à la détection des abus
- Sujets de gouvernance produit et de protection de la clientèle
- Points d'attention sur l'externalisation et les prestataires critiques
- Cas pratique : Les participants classent une série de textes récents selon leur portée et l'exposition réelle de leur établissement.

M3 Transformer l'analyse en décision

- De la veille à la note d'impact
- Structure d'une note d'impact réglementaire
- Identification des processus et des contrôles touchés
- Estimation de la charge et du calendrier de mise en conformité
- Traçabilité de la veille en cas de contrôle
- Atelier : Chaque participant rédige la trame d'une note d'impact portant sur un texte qui concerne son périmètre.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 880 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr